

# Webinaire

## Jeudi 17 juin 2021

# Actualités en droit des étrangers



Au cours de l'année 2020-2021, le droit des étrangers a fait l'objet de réformes législatives et a connu de nouveaux éclairages jurisprudentiels.

Cette journée d'actualités en droit des étrangers est l'occasion de découvrir ou d'approfondir certaines de ces nouveautés, présentées par des experts de terrain.

Pour commencer, les principaux enseignements à tirer de l'arrêt de la Cour Constitutionnelle du 25 février 2021 relatif aux lois « Mammouth » adoptées en novembre 2017 en matière de protection internationale seront présentés et discutés.

L'occasion sera ensuite donnée de revenir sur la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni, afin d'exposer l'impact du Brexit sur le droit de séjour, sur le droit au regroupement familial, sur le droit au travail, ainsi que sur le droit international privé.

Deux questions d'état civil seront ensuite traitées : la preuve du lien familial dans le regroupement familial ainsi que les derniers développements de la réforme de l'état civil suite à la loi du 31 juillet 2020 portant dispositions urgentes et diverses en matière de justice.

En fin de journée, un temps sera dédié à l'acquisition de la nationalité belge, afin de faire le point sur les différents titres de séjour ouvrant le droit à introduire une demande de nationalité.

Pour terminer, la question du droit de séjour des étudiants et chercheurs étrangers à l'issue de leurs études sera abordée. Dans l'attente de la transposition de la Directive 2016/801 en droit belge qui tarde à venir, l'objectif est de présenter quelle application en est tout de même faite, notamment dans la jurisprudence.

L'objectif de cette journée est d'apporter aux professionnels du secteur une information actualisée sur les modifications récentes en droit des étrangers.

**La journée est reconnue par l'OBFG à raison de 6 points de formation.**



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

## Programme :

**08h30 :** Accueil

**09h00 :** Introduction

*Julien Wolsey, avocat au barreau de Bruxelles et président de l'ADDE a.s.b.l.*

**09h10 :** Lois « Mammouth » :

Impact et enseignements de l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 25 février 2021

*Tristan Wibault et Pierre Robert, avocats au barreau de Bruxelles*

**10h30 :** Pause

**11h00 :** Impact du Brexit sur le séjour, le regroupement familial et le travail

*Ronald Fonteyn, avocat au barreau de Bruxelles*

**11h30 :** Impact du Brexit sur les rapports de droit international privé

*Silvia Pfeiff, avocate au barreau de Bruxelles*

**12h15 :** Pause déjeuner

**13h30 :** Les derniers développements dans la réforme de l'état civil

*Catherine de Bouyalski, avocate au barreau de Bruxelles*

**14h00 :** La preuve de l'état civil dans le regroupement familial

*Pascal Vanwelde, avocat au barreau de Bruxelles*

**15h00 :** Pause

**15h30 :** Les titres de séjour valables pour l'accès à la nationalité

*Céline Verbrouck, avocate au barreau de Bruxelles*

**16h00 :** Questions d'actualité sur le séjour étudiant

*Cécile Taymans, avocate au barreau de Bruxelles*

**16h30 :** Fin des travaux

---

# Webinaire

# Jeudi 17 juin 2021

## Actualités en droit des étrangers



### Informations pratiques :

#### Droits d'inscription :

Les droits d'inscription sont de 100 €.

Les personnes abonnées à la Revue du droit des étrangers et les travailleurs d'asbl bénéficient d'une réduction de 10 €. Les avocats stagiaires et les étudiants disposent d'une réduction de 20 €. Les réductions ne sont pas cumulables.

Toute personne désireuse de participer à la journée de formation est invitée à remplir le formulaire d'inscription sur le site internet de l'ADDE au plus tard le vendredi 11 juin 2021.

La formation est agréée par l'OBFG à raison de 6 points de formation permanente.

L'Institut de formation judiciaire a également marqué son accord pour la prise en charge des frais d'inscription des magistrats professionnels, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire\*.

#### Lieu de la formation :

Uniquement en webinaire!

Un lien pour suivre la formation vous sera transmis par e-mail, après inscription et paiement.

#### Contact :

Tél : 02/ 227 42 42

Email : [secretariat@adde.be](mailto:secretariat@adde.be)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

### S'inscrire à la formation

\*L'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui devra nous signaler son remplacement (fonction + nom du collègue remplacé)